

**FO : Le syndicat qui reste un syndicat**

## Compte rendu du Comité Technique Local du 10 janvier 2011

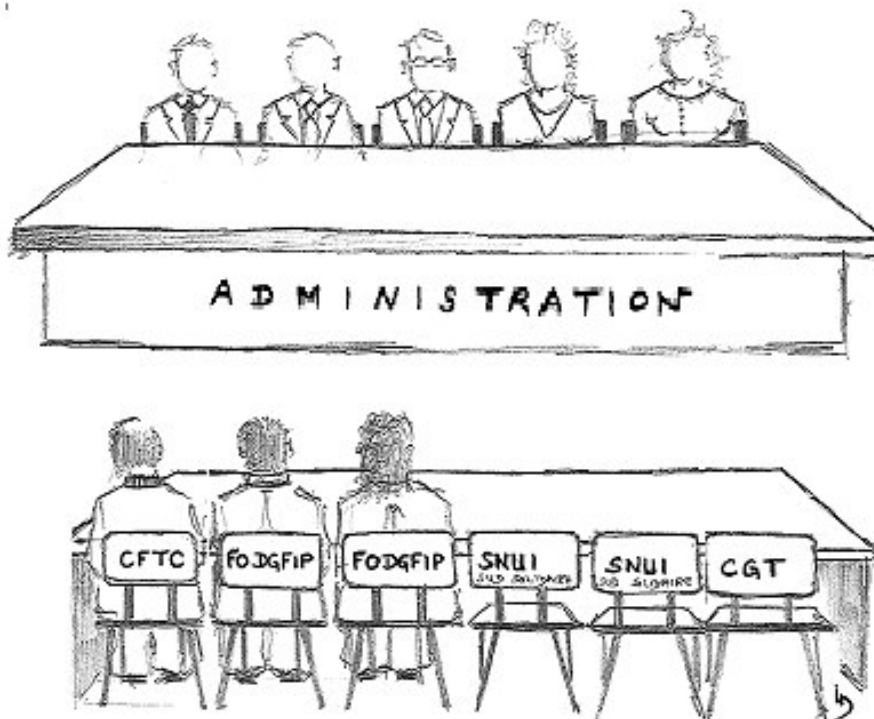
Le Directeur Départemental, Monsieur Alain Saison, avait convoqué ce jour, les élus au Comité Technique Local à 9h30. L'Administration avait été avisée de l'absence des élus de Solidaires et de la CGT. Le Président a donc constaté l'absence de quorum et reporté le CTL emploi au vendredi 13 janvier 2012 à 9h30.

«Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu... »

Le CTL emploi de ce jour peut malheureusement se résumer à cette citation de Bertolt BRECHT... En effet, le couple SOLIDAIRES - CGT ayant décidé de ne pas représenter les personnels de la DDFiP du Pas de Calais à ce CTL, on peut légitimement en déduire qu'en ne siégeant pas, ils ont décidé de ne pas se battre pour contrecarrer les propositions de l'Administration locale.

En se comportant de la sorte, ils cautionnent le projet initial de l'administration. Le nouveau CTL et ses règles de fonctionnement ( issus des Accords de Bercy signés par les seuls CGT, CFDT, SOLIDAIRES et UNSA...) prévoient effectivement qu'en cas de boycott à la première convocation, le projet initial ne peut plus être amendé. A la seconde convocation, ce projet sera donc représenté en l'état et validé par l'Administration quel que soit le vote des organisations syndicales...

Les électeurs du couple SOLIDAIRES - CGT se reconnaissent-ils encore dans l'attitude de leurs élus qui pratiquent la politique de la chaise vide sur un dossier aussi sensible ?



**F.O.-DGFIP 62**, fidèle à ses engagements, **ne pratiquera pas la politique de la chaise vide.**  
**F.O.-DGFIP 62** vous représentera efficacement face à la direction tout au long du mandat.  
**F.O.-DGFIP 62** ne perdra jamais de vue l'intérêt des agents des Finances Publiques !